

**Assemblée générale**

Distr. limitée
21 décembre 2012
Français
Original: anglais/russe

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique
Sous-Comité scientifique et technique
Cinquantième session**

Vienne, 11-22 février 2013

Point 9 de l'ordre du jour provisoire*

Évolutions récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellite**Mise à disposition à titre gracieux du Système mondial de
satellites de navigation à l'usage de la communauté
internationale****Document de travail présenté par la Fédération de Russie**

[Original: anglais]

1. Les progrès scientifiques et l'utilisation de technologies offrent d'importantes possibilités d'assurer un développement durable bénéfique à l'économie tant locale que mondiale. Les systèmes mondiaux de navigation par satellite deviennent aujourd'hui l'un des facteurs clefs de la réussite industrielle et de la prospérité économique à venir.
2. Le Gouvernement de la Fédération de Russie s'efforce d'appuyer son Système mondial de satellites de navigation (GLONASS) et de renforcer ses capacités, notamment commerciales. Actuellement, 24 satellites de la constellation GLONASS sont utilisés comme prévu, couvrant l'ensemble de la Terre. Ce système est compatible avec le Système mondial de localisation, ainsi qu'avec ceux qui seront développés à l'avenir.
3. Dans de nombreux pays, des spécialistes utilisent GLONASS pour les programmes paysagers, le transport, l'approvisionnement en eau et en énergie, la lutte contre les incendies, l'établissement d'itinéraires pour le transport de marchandises par terre et par mer, les besoins de l'agriculture, les prévisions météorologiques, etc.

* A./AC.105/C.1/L.328.



4. Aujourd'hui, les acteurs nationaux du marché des systèmes de navigation sont de plus en plus nombreux dans le monde à estimer que la coopération avec le système GLONASS est l'un des domaines les plus prometteurs d'interaction avec la Fédération de Russie.

5. La Fédération de Russie, en conséquence, présente la déclaration gouvernementale suivante:

[Original: russe]

Déclaration du Gouvernement de la Fédération de Russie sur la mise à disposition à titre gracieux du Système mondial de satellites de navigation à l'usage de la communauté internationale

Le Gouvernement de la Fédération de Russie déclare par la présente renouveler son engagement à mettre à disposition le signal de précision standard du système GLONASS à l'usage de la communauté internationale, y compris l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), sur une base non discriminatoire pour une période d'au moins 15 ans, sans prélever de frais directs aux utilisateurs.

Le Gouvernement de la Fédération de Russie s'engage à maintenir l'accès à GLONASS, ainsi que la précision du système, conformément aux normes et pratiques recommandées par l'OACI et réaffirme qu'il s'abstiendra de tout acte qui pourrait compromettre le signal.

Le Gouvernement de la Fédération de Russie prend toutes les mesures qui s'imposent pour garantir l'intégrité et la fiabilité du système GLONASS et réaffirme qu'il donnera un préavis d'au moins 6 ans si la mise à disposition du signal de navigation devait prendre fin.

Pour garantir l'utilisation du Système mondial de satellites de navigation par l'aviation civile internationale, la Fédération de Russie est disposée à coopérer pleinement avec l'OACI en vue d'élaborer des normes et pratiques recommandées appropriées au Système mondial de satellites de navigation, conformément à la disposition de l'article 37 de la Convention relative à l'aviation civile internationale, signée à Chicago le 7 décembre 1944. Elle entend également informer régulièrement l'OACI du statut opérationnel du système GLONASS.

La mise à disposition du système GLONASS à l'usage de la communauté internationale s'entend sans préjudice des droits dont jouissent les États dans le domaine de la navigation.